



OFFRES D'EMPLOI Orthopédagogue

Deux (2) postes réguliers à temps plein

Affichage interne et externe

AMENDÉ ET PROLONGÉ

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

1^{er} juillet 2022

TRAITEMENT

Le traitement varie selon la scolarité et les années d'expérience et se situe entre 27,08 \$ et 50,39 \$ de l'heure

AVANTAGES SOCIAUX

- ◇ Régime d'assurances collectives;
- ◇ Régime de retraite;
- ◇ Régime de congés avantageux;
- ◇ Programme d'aide aux employés et à la famille;
- ◇ **Nouveau:** nous offrons à tous nos employés un accès gratuit au service de Télémédecine.



SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE

Faites-nous parvenir une lettre de motivation, ainsi qu'un curriculum vitae à l'adresse courriel suivante en indiquant le poste pour lequel vous désirez postuler **au plus tard le 5 juin 2022 à 16 h 00** : cv@cscharlevoix.qc.ca

Les personnes présélectionnées seront invitées à passer des tests ainsi qu'une entrevue de sélection afin de déterminer s'ils répondent aux exigences particulières posées par le centre de services scolaire.

Notez que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire de Charlevoix est à la recherche de personnes afin de pourvoir deux (2) postes réguliers à temps plein d'orthopédagogue.

- ✘ Un poste régulier à temps plein à l'École secondaire du Plateau;
- ✘ Un poste régulier à temps plein au Centre éducatif Saint-Aubin.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habiletés cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'orthopédagogue participe à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenantes et intervenants et des parents, en l'observant dans différentes situations et en utilisant les tests appropriés.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves, les guides dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation. Elle ou il conçoit, élabore et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève; elle ou il peut regrouper les élèves présentant des difficultés communes et rencontre ces groupes dans des activités spécifiques; elle ou il peut privilégier des rencontres individuelles pour certains élèves; elle ou il peut aussi choisir d'intervenir auprès de ces élèves à l'intérieur de la classe; elle ou il analyse et évalue les progrès de l'élève.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins. Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par le centre de services scolaire. Elle ou il fait la rédaction des notes évolutives de ses suivis ainsi que le bilan des interventions et en fait l'évaluation.